



Association Romande des Intermédiaires Financiers

Rue de Rive 8 - Case postale 3178 - 1211 Genève 3
Tél. 022 310 07 35 - Fax 022 310 07 39 - www.arif.ch - info@arif.ch

Communiqué

L'ARIF vous informe - action à faire en 2020

Chers Membres, Partenaires et Amis,

Le Comité et le Secrétariat de l'ARIF sont heureux de vous réitérer leurs meilleurs vœux pour 2020 ; une année de transition qu'il convient d'aborder selon le nouveau cadre réglementaire LSFIn/LEFin.

Pour l'ARIF, qui vient de déposer auprès de la FINMA sa demande d'accréditation pour son Organisme de Surveillance, l'OSIF. Nous vous tiendrons informés du développement.

Pour les gestionnaires de fortune et trustees. La première exigence pour ces établissements financiers qui veulent poursuivre leur activité est de s'annoncer auprès de la FINMA. Cette annonce doit être impérativement faite avant le 30 juin 2020, en ligne sur la plate-forme de saisie et de demande (EHP) de la FINMA :

<https://www.finma.ch/fr/finma/extranet/plateforme-de-saisie-et-de-demande/institut-ohne-finma-zulassung/>

Pour les conseillers à la clientèle qui doivent s'inscrire sur le Registre des Conseillers à la Clientèle. Candidate à l'agrément en tant que Registre des Conseillers, l'ARIF vous propose de vous pré-enregistrer sur la page suivante :

<https://arif.ch/registre-des-conseillers-a-la-clientele/>

où vous trouverez également une FAQ.

En cas de question, n'hésitez pas à vous adresser à l'ARIF (info@arif.ch) ou vous rendre sur la FAQ consacrée à la LSFIn/LEFin :

<https://osif.ch/faq/>

Association Romande des Intermédiaires Financiers
Rue de Rive 8
Adresse postale :
Case postale 3178
1211 Genève 3
Tel : +4122 310 07 35
Fax : +4122 310 07 39
www.arif.ch